

- Accord-cadre
- Agriculture
- Avenir de l'UE
- Collaboration en matière de recherche**
- Développement du milieu bâti
- Encouragement du cinéma
- Erasmus+
- Évolution du trafic
- Évolution économique
- Immigration
- Libre circulation des personnes
- Obstacles techniques au commerce
- Organisation de l'UE
- Schengen
- Transport aérien

FICHE D'INFORMATION : COLLABORATION EN MATIÈRE DE RECHERCHE

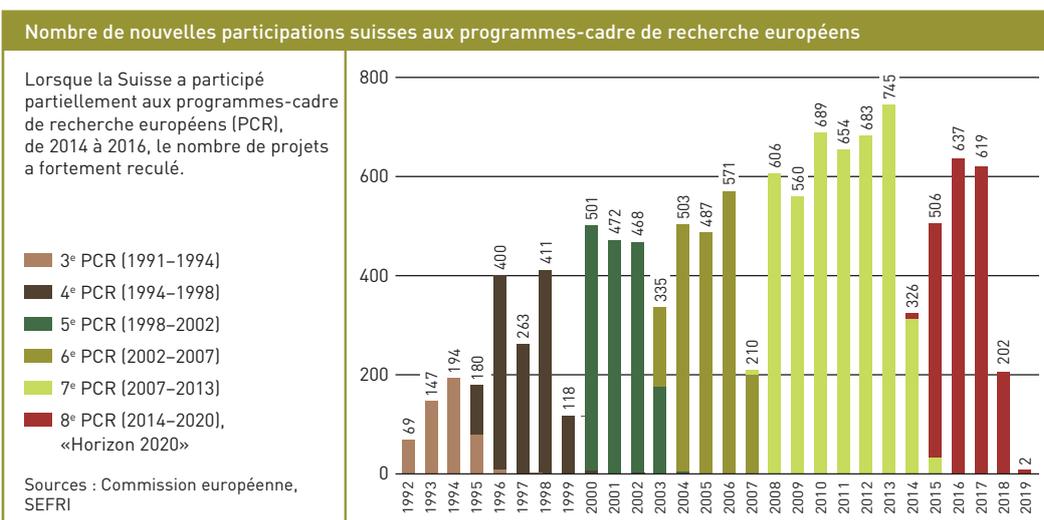
« Horizon Europe » : La recherche suisse ne doit pas s'isoler

La Suisse est fière de ses innovations, de ses hautes écoles et de ses chercheurs. S'il en est ainsi, c'est notamment grâce à la participation aux programmes-cadre de recherche de l'UE. À l'heure actuelle, la Suisse ne peut pas participer directement au nouveau programme « Horizon Europe » pour la période de 2021 à 2027. Elle n'est plus qu'un pays tiers non associé.

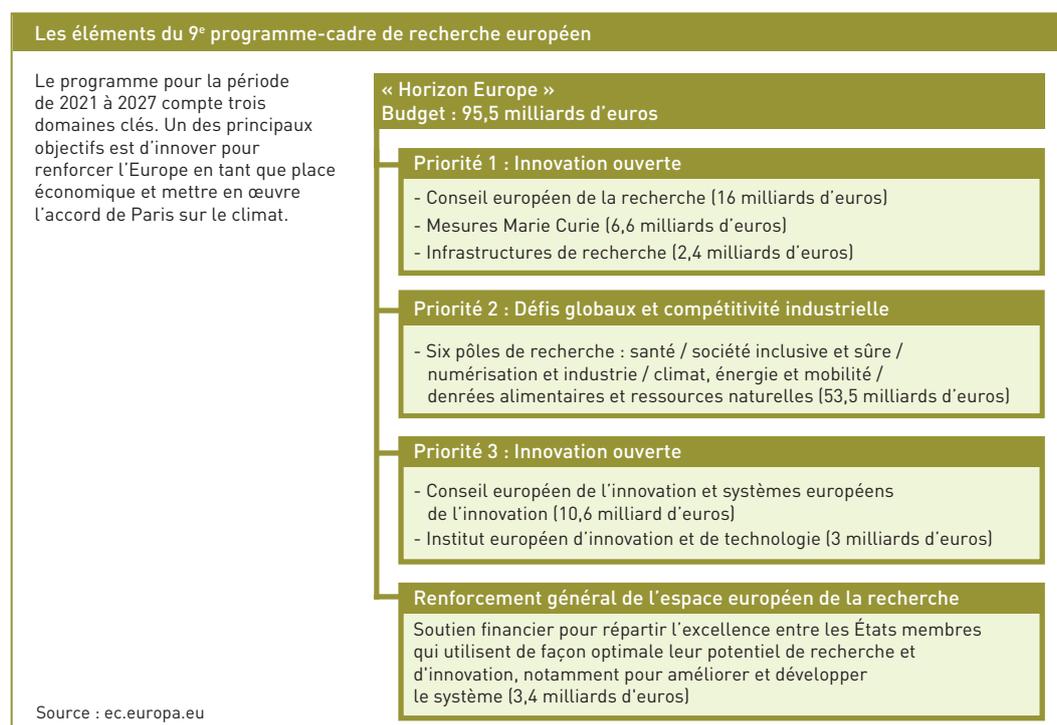
« Horizon Europe » 2021-2027, le 9^e programme-cadre de recherche (PCR) de l'UE, dispose d'un budget de près de 100 milliards d'euros, ce qui en fait le premier programme de promotion de la recherche du monde. La Suisse a participé à tous les volets du programme précédent, « Horizon 2020 », en tant que pays pleinement associé. Cela n'allait pas de soi, loin de là, comme le montre un rapide retour en arrière. La Suisse était encore à la pointe pour le 7^e programme-cadre (2007-2013). Elle y a participé à hauteur de 2,3 milliards de francs, mais en a retiré 2,5 milliards de francs, grâce à un nombre record de projets retenus. L'acceptation de l'initiative « contre l'immigration de masse », au printemps 2014, a toutefois radicalement changé la donne. Pour commencer, la Suisse a été reléguée au rang d'État tiers pour sa participation au programme « Horizon 2020 » et exclue de volets importants de celui-ci. En conséquence, le nombre de projets suisses a fortement reculé (cf. figure ci-dessous). La Suisse a pu réintégrer le programme en 2017 avant que l'histoire se répète en 2021 : la Suisse ne participe pas au nouveau programme (cf. ci-dessous).

Les unités de recherche de nombreuses PME profitent de ces programmes

L'élément central de ces programmes est le Conseil européen de la recherche (CER) qui, à l'instar du Fonds international de la recherche, répartit des fonds sur une base concurrentielle. Les chercheurs déposent leur candidature pour obtenir des fonds et sont sélectionnés sur la base de la qualité de leurs travaux. Lorsqu'ils sont sélectionnés, les fonds leur permettent de constituer une équipe internationale pour étudier en profondeur l'objet de leur recherche. Les programmes-cadre profitent non seulement aux hautes écoles, mais également aux unités de recherche de nombreuses entreprises, surtout des PME. Pour celles-ci, les programmes-cadre



sont la principale source de fonds publics destinés à financer la recherche et l'innovation. Cela dit, si la participation est décisive ce n'est pas en premier lieu pour le financement. La possibilité d'intégrer des réseaux internationaux joue un rôle bien plus important. Dès lors que les chercheurs peuvent choisir les meilleurs partenaires dans toute l'Europe pour concrétiser des projets communs, la qualité du travail scientifique s'élève. Dans le cadre du 7^e PCR, la Suisse a atteint un total de 4269 participations à des projets européens, dont 972 comprenaient leur coordination. Un tel réseau contribue fortement à l'attrait de la recherche helvétique. Il permet aux hautes écoles d'attirer les meilleurs talents du monde et rend la Suisse attrayante pour des entreprises innovantes.



Le 9^e PCR, baptisé « Horizon Europe », couvre la période de 2021 à 2027. Par rapport au 8^e programme-cadre, son budget s'étoffe à nouveau considérablement, passant de 70 milliards à près de 100 milliards d'euros. Au sein de l'UE, on espère que cette promotion massive des sciences, de l'économie et de la société aura un impact visible. Il est prévu que le Conseil de la recherche encourage l'innovation de manière encore plus ciblée. Des missions de recherche se pencheront sur des problèmes de la vie quotidienne. La Commission européenne cite comme exemple possible la recherche sur le cancer, des transports propres ou l'élimination des déchets plastiques dans les océans. Les citoyens seront consultés pour le choix des thèmes.

La Suisse à nouveau dans l'expectative

La Suisse est exclue du programme. Comme en 2014, elle est considérée comme un pays tiers non associé et doit financer sa participation à des projets de recherche européens. De plus, les chercheurs suisses ne peuvent diriger ou coordonner des projets ni déposer leur candidature auprès du CER pour une bourse permettant de constituer sa propre équipe. Le Conseil fédéral a certes communiqué qu'il souhaitait une association pleine et entière, mais sa décision d'abandonner les négociations en vue de la conclusion d'un accord-cadre institutionnel n'a pas amélioré les choses. Il y a aussi la deuxième contribution de la Suisse censée financer des projets dans les pays est-européens de l'UE, dont le dossier est bloqué au Parlement.

Faire cavalier seul n'est pas une solution !
Prenez part, vous aussi, à notre campagne sous
www.ouverte-souveraine.ch